



Lyon, le 20 janvier 2017



L'inspectrice d'académie – inspectrice
pédagogique régionale de sciences de la vie et de
la Terre

à

Mesdames, Messieurs les proviseurs
Mesdames, Messieurs les directeurs

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RECTORAT
Inspection pédagogique
régionale

Affaire suivie par :
Myriam Vial, IA-IPR SVT
Téléphone
04.72.80.60.09 / 63.38
Télécopie
04.72.80.63.37
Courriel
ipr@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

www.ac-lyon.fr

Objet : concours des olympiades académiques de géosciences 2017

Créées en 2007 dans le cadre de l'Année internationale de la planète Terre, les olympiades académiques de géosciences ont pour objectif de faire prendre conscience aux élèves de la place de ce champ d'étude dans l'acquisition d'une culture scientifique nécessaire à chaque citoyen, mais aussi de leur faire connaître l'éventail des métiers associés. Ce concours s'adresse à tous les lycéens des **classes de première scientifique** de l'enseignement public et privé sous contrat, sur la base du volontariat.

Les épreuves auront lieu **le jeudi 30 mars 2017 de 8h30 à 12h30** dans les lycées désignés par les services de la division des examens et concours au vu des inscriptions et de manière à permettre à tout élève de concourir dans des conditions acceptables de transport et de distance par rapport à son établissement d'origine.

Le sujet proposé est constitué de deux à quatre exercices distincts, abordant des problématiques scientifiques et leurs liens avec des questions sociétales. Il s'appuie sur les compétences développées dans la discipline depuis le collège ; les connaissances du programme de la classe de première scientifique ne sont pas exigibles.

L'inscription se fait auprès des professeurs de SVT dont le rôle est essentiel dans la motivation des élèves. Les candidats doivent être inscrits **avant le 10 février 2017, délai de rigueur** en remplissant la fiche jointe à cet envoi. Ce document concaténant l'ensemble des inscriptions de votre établissement est à retourner pour cette date exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante : dec5-cb@ac-lyon.fr Les élèves inscrits aux olympiades internationales de géosciences doivent impérativement être également inscrits au concours académique pour pouvoir concourir au niveau international.

Un palmarès académique sera établi à partir de la sélection des meilleures copies. Une à deux d'entre elles seront transmises pour être éventuellement classées au niveau national.

Nous vous remercions de tout l'intérêt manifesté à l'égard de ce concours destiné à valoriser les sciences et comptons sur votre collaboration.

Myriam Vial